

M. ARMSTRONG:

*"Perspectives pour 1940"*

Tout annonce une grosse augmentation de trafic et comme conséquence, une amélioration du résultat financier de l'exploitation. Par suite de la participation du Canada à la guerre, les services de transport du Canadien-National seront de plus en plus demandés mais le Conseil d'administration est convaincu que le Réseau peut répondre à toutes ces demandes et que le personnel sera à la hauteur de la tâche, quelles qu'en soient les exigences.

Pour le Conseil d'administration,

Le président,

S. J. HUNGERFORD.

Le PRÉSIDENT: Désirez-vous d'autres questions avant que nous passions à l'étude du bilan?

M. COOPER: Je voudrais faire une correction. M. Donnelly m'a demandé si l'émission de 1939 était rachetable avant l'échéance et je lui ai répondu négativement. Une partie de cette émission, c'est-à-dire celle qui échoit dans sept ans ne l'est pas, mais celle qui échoit dans vingt ans est rachetable avant.

M. DONNELLY: Quand est-elle rachetable?

M. COOPER: Elle est rachetable au pair, en tout ou en partie, le 15 janvier 1954 ou à toute échéance subséquente d'intérêts moyennant soixante jour d'avis.

M. DONNELLY: Il existe d'autres obligations rachetables, n'est-ce pas?

M. COOPER: Ah, oui.

M. DONNELLY: Quelques-unes de ces obligations portent un intérêt très élevé; c'est malheureux que certaines d'entre elles ne soient pas rachetables.

M. HUNGERFORD: Il en existe un bon nombre de rachetables.

M. COOPER: Cette question regarderait en grande partie le gouvernement car, en ce qui concerne le chemin de fer, nous ne pourrions aujourd'hui nous procurer de la monnaie sterling ou américaine. La question relève maintenant du ministère des Finances.

Le PRÉSIDENT: Voulez-vous étudier le bilan? Préférez-vous examiner le compte de profits et pertes? Que diriez-vous de l'état des revenus pour l'ensemble du réseau?

Monsieur Donnelly, vous vouliez, je crois, savoir quels étaient les frais d'exploitation des hôtels?

M. McCULLOCH: Y a-t-il beaucoup de wagons et de matériel pour lesquels le National-Canadien paye un loyer aux lignes des Etats-Unis?

M. ARMSTRONG: Il existe un régime d'échange entre les chemins de fer américains et canadiens. Nos wagons traversent librement la frontière et, tout naturellement, les wagons américains pénètrent en notre pays en vertu d'un système de prêt.

M. McCULLOCH: Dans quelles proportions?

M. ARMSTRONG: Elle sont assez bien maintenues.

M. HUNGERFORD: La proportion de wagons fermés varie de temps à autre mais, en ce moment, elle est à peu près égale.

M. ARMSTRONG: La balance nette est contre nous, comme vous le verrez. Cela est dû à ce que l'on appelle les wagons frigorifiques privés qui apportent des fruits, des légumes et autres denrées semblables des Etats-Unis. Actuellement, pour ce qui est des wagons fermés, des wagons-plate-formes et des wagons à charbon, la proportion est à peu près égale. Vu le lourd trafic des fruits, etc., les propriétaires américains encaissent de gros loyers, ce qui explique le débit net.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, est-ce tout pour l'état des revenus? Si vous ne désirez pas l'étudier davantage, nous allons passer aux recettes d'exploitation.